

sommes aussi reconnaissants de ses services, et que nous n'oublions pas que la semaine prochaine, même s'il n'est plus chef de son parti, il continuera de siéger à la Chambre comme député; nous continuerons à attendre avec impatience ses interpellations incisives et spirituelles à la Chambre. Nous tenons à l'assurer qu'il s'est fait ici une place particulière à laquelle un très petit nombre des parlementaires au service de la Chambre peuvent prétendre.

Après cette introduction, je suis sûr d'avoir convaincu la Chambre qu'il conviendrait de suspendre la séance de ce soir afin que les députés du Nouveau Parti démocratique puissent célébrer en privé cet événement.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacEachen: Comme je voudrais quand même gagner un peu de temps pour l'examen des projets d'initiative gouvernementale, à la suite de cet acte de générosité je propose que nous nous y consacrons de 5 à 6 heures, après quoi nous suspendrons la séance pour le reste de la journée.

Des voix: Bravo!

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, il y a un instant, le chef de mon parti à la Chambre a suggéré que, puisque je connais Tommy Douglas depuis tant d'années, je pourrais dire quelques mots. Je me joins au leader du gouvernement à la Chambre pour appuyer le projet de motion dont la Chambre vient d'être saisie. Il m'est rarement arrivé de pouvoir, comme en cette occasion, appuyer sans restriction une de ses propositions. Un des attrait de la Chambre des communes, c'est que nous siégeons jour après jour et qu'il n'y a pas de groupe qui se connaisse mieux que le nôtre. Séparés par 18 pieds, nous en arrivons à une appréciation du régime parlementaire qui en des occasions comme celle-ci l'emporte sur tout esprit de parti.

● (2.40 p.m.)

Sir Winston Churchill, l'un des parlementaires les plus illustres, avait, disait-on, un ennemi politique qu'il craignait plus que tout autre dans les débats, l'incomparable, Nye Bevan, un homme à l'esprit mordant qui ne venait pas d'Écosse mais du pays de Galles. Il mourut assez subitement. Le premier secrétaire de sir Winston l'invita à révéler ce qu'il ressentait vraiment en présence de son adversaire politique. Les relations entre les deux hommes n'avaient jamais été bien chaleureuses. Les journaux voulaient savoir ce que sir Winston pensait réellement de Nye Bevan. Interrogé, sir Winston demanda: «Êtes-vous certain qu'il soit mort»? Il n'y avait ni amertume ni injure dans sa question; c'était sa façon de rendre le plus grand des hommages.

Je connais M. Tommy Douglas depuis 1935. Je l'ai vu à la Chambre au cours des journées sombres du début des années 40. Il est resté ici jusqu'à ce qu'il renonce à son fauteuil de député à la Chambre des communes pour accepter la direction de son parti dans la province de la Saskatchewan en 1944. Pendant 17 ans, il a été premier ministre de cette province, puis il a décidé un jour qu'il se devait de revenir aux Communes. Nous l'avons de

nouveau avec nous ici depuis 9 ou 10 ans et je crois que c'est là un dossier remarquable.

M. Douglas est un excellent orateur. Son sens de l'humour l'a toujours mis à l'abri de la rancune malgré toutes les sorties véhémentes qu'il ait pu faire. Il est un protagoniste admirable du régime parlementaire auquel Votre Honneur et nous tous, députés de tous les partis à la Chambre, souscrivons.

M. Douglas aura 67 ans cette année. Heureusement qu'il n'est pas à Terre-Neuve en ce moment car le gouvernement de cette province a présenté hier une loi demandant que tous les députés soient mis à la retraite à 70 ans. Cette mesure n'a pas encore été approuvée, mais j'ai une piètre opinion de cette mesure.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: M. Douglas a été un rude combattant. J'ai été souvent tout à fait en désaccord avec lui. Je ne partage pas ses conceptions politiques, mais cela ne m'empêche pas d'exprimer mon estime à un homme qui a servi avec un tel dévouement ma province et notre pays.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre (M. Trudeau) n'accepte pas souvent mes suggestions. J'en ai une à soumettre maintenant. En ma qualité de membre du Conseil privé du Canada, et comme l'un des trois membres survivants du Conseil privé impérial, les deux autres étant le très honorable Louis St. Laurent et le très honorable L. B. Pearson, je suggère avec toute l'humilité dont doit sans cesse faire preuve un député de l'opposition que la Chambre, en témoignage de son estime, rende hommage à Tommy Douglas en lui faisant l'honneur de le nommer membre du Conseil privé. Il a été pendant 17 ans premier ministre de sa province. Tous les autres premiers ministres, en 1967, ont été nommés membres du Conseil privé de Sa Majesté. M. Douglas l'a bien mérité.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, nous voulons nous unir à l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen) et au très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), qui ont prononcé des paroles élogieuses et sincères à l'égard de l'honorable député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas).

Monsieur le président, notre parti, peut-être encore plus que d'autres, a pu constater de très près l'apport et la participation de l'honorable député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, le chef du Nouveau parti démocratique, à la Chambre, puisque les membres de mon parti et moi-même siégeons tout près de lui.

Monsieur le président, comme je ne possède pas les mêmes connaissances ou la même longue expérience politique que mes préopinants, je devrais dire ceci, à titre de député élu depuis 1968: le chef du Nouveau parti démocratique m'a toujours beaucoup frappé par sa condescendance et son attention constante à l'égard des jeunes députés, quel que soit leur parti, quant à leurs discours ou à leur apport à la Chambre.